



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ECOLES ET PEGC
Section des Bouches du Rhône

Marseille, le 10 janvier 2019

À : Monsieur le Ministre de l'Education

Objet : Vétusté des écoles de Marseille

Incidences du drame de la rue d'Aubagne et des autres évacuations d'habitats insalubres et dangereux. Demande d'une table ronde et d'un plan d'urgence pour les écoles marseillaises.

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous alerter sur la situation des écoles marseillaises, et vous faire part de notre incompréhension face au refus de Monsieur le Préfet de nous recevoir en audience pour évoquer cette difficulté majeure à laquelle sont confrontés élèves, enseignants, personnels municipaux et AVS.

La vétusté des écoles est connue de tous. Elle a fait l'objet de nombreux articles de presse locale comme nationale et de reportages, et en 2016, suite aux mobilisations d'associations de parents et de syndicats d'enseignants, plusieurs réunions entre les services de la ville de Marseille et les services de l'Etat avaient conduit à un plan intitulé « écoles de Marseille » (ensemble d'actions de suivi commun) qui semble-t-il n'est plus à l'ordre du jour.

Nous regrettons ce refus de Monsieur le Préfet à un moment où la situation est critique pour de nombreuses écoles confrontées à la vétusté, à la présence de nuisibles (rats, cafards, punaises de lit,...), inondations.

De plus l'insuffisance notoire de personnels municipaux pour le ménage, ATSEM et la surveillance des élèves sur la pause méridienne... conduit à remettre en cause non seulement la qualité d'accueil des élèves et des personnels mais aussi la sécurité des élèves sur le temps de restauration scolaire par des quotas de surveillance bien insuffisants..

Lors du dernier CDEN, nous vous avons fait part de notre préoccupation accrue face au drame de la rue d'Aubagne. Au-delà de la sidération liée au nombre de victimes de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, nous nous inquiétons de l'avenir scolaire de plusieurs dizaines d'élèves concernés par l'évacuation de près de 1500 personnes qui des semaines après ce drame n'ont toujours pas pu ni regagner leur logement, ni accéder à un nouvel habitat.

Nous considérons que l'action publique est nécessaire pour régler non seulement le problème de l'habitat dans le centre de la ville mais aussi celui de la scolarisation de tous les élèves concernés.

Ces enfants sont confrontés à de longs déplacements quotidiens voire ne peuvent plus se rendre sur leur école, dans une période où il leur serait nécessaire de garder une continuité. La vétusté de certaines écoles

Depuis 2016, nombres d'écoles n'ont fait l'objet que de très sommaires travaux et depuis l'automne, dans le centre-ville tout particulièrement, des écoles ont été fortement touchées par les inondations occasionnant des dégâts sur des circuits électriques, des infiltrations, la dégradation de matériel informatique ou d'ouvrages scolaires et de travaux d'élèves,...

Les écoles concernées ont alerté le CHSCT, la Mairie et même si dans l'urgence des réparations sommaires ont été entreprises, l'état des écoles reste préoccupant.

L'arrivée du froid rappelle aussi s'il en était besoin que nombre d'écoles sont confrontées à des problèmes de chauffage, dans les classes, les salles de repos et sanitaires des enfants.

Par ailleurs, le choix de la Municipalité de recourir aux Partenariats Public Privé pour la construction va cibler sur ces seules écoles une part importante des fonds destinés aux écoles.

Rien n'est prévu pour la rénovation des 408 autres écoles qui subissent la vétusté et la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels. Nous dénonçons le principe de ces PPP car il sera plus coûteux pour les finances publiques, et placera les écoles concernées dans une situation de dépendance par rapport au maître d'oeuvre (forcément des grands groupes en lieu et place d'architectes et entreprises à taille humaine).

Nous considérons qu'un plan d'urgence est plus d'autant plus nécessaire que de l'aveu même du directeur de l'Education de Marseille lors de la réunion organisée début juillet sous la présidence de Monsieur le Recteur, le numéro Allo écoles qui devait permettre d'apporter des réponses plus rapides aux demandes de travaux d'entretien des écoles s'est grippé, et les écoles attendent encore pendant des mois voire des années des travaux d'entretien courant sans compter les rénovations plus coûteuses qui restent largement insuffisantes au regard de la vétusté de centaines d'écoles. A ce rythme, le retard ne se comblera jamais, et ce sont les mêmes écoles dont chaque année les noms sont cités comme sans locaux pour des ouvertures qui ne peuvent se faire.

Depuis des années et notamment en 2016, lors des CTSD, CDEN, mais aussi à partir des réunions du plan intitulé « écoles de Marseille », notre organisation n'a cessé de vous alerter sur la situation des écoles marseillaises et les conditions d'enseignement induites pour les quelques 75 000 élèves des écoles maternelles et élémentaires de notre commune.

Face à cette situation, nous avons réactualisé l'enquête faite en 2016, et ses premiers résultats soulignent que peu de choses ont changé malgré les engagements pris alors par la municipalité devant la Ministre de l'Education.

Nous avons de plus appris par la presse que la Municipalité cessait de prendre en charge le coût des tickets de bus ou métro RTM pour assurer le déplacement des élèves concernés par les évacuations. Cette décision prive les enfants et adolescents concernés de la possibilité de se rendre sur leur école collège ou lycée.

Nous souhaitons ainsi que nous l'avons écrit à Messieurs le Directeur Académique et le Préfet, la mise en place d'une table ronde pour faire un état des lieux et le point sur les constructions, rénovations d'urgence et travaux d'entretien à réaliser dans les écoles marseillaises.

Il n'est pas possible d'accueillir les élèves dans de telles conditions en 2019. Marseille doit aussi se préoccuper de sa jeunesse, et l'Etat ne peut pas simplement mettre en avant le principe de non ingérence dans des problématiques relevant des collectivités territoriales.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ce dossier et dans l'intérêt de toutes les écoles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre engagement dans le service public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU 13 : Claire Billès

Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Billès', with a horizontal line drawn through it.